



Principales Recommandations d'Interpol...

"Compte tenu du mode de transmission du coronavirus, il peut être recommandé que les agents des services chargés de l'application de la loi au contact de la population portent un masque et/ou des gants si ceux-ci sont disponibles."

Cette recommandation n'est pas appliquée en France, le ministère de l'Intérieur préconisant le port des masques uniquement en cas de contact avec un individu «qui présente des symptômes de la maladie.»



PANDÉMIE DE COVID-19

GUIDE À L'USAGE DES SERVICES CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA LOI

26 Mars 2020



L'UNSA Police dénonce cette mesure " roulette russe".
Les policiers ne sont pas médecins et ne peuvent pas juger de l'état de santé de la personne qu'ils vont contrôler ou interpellé
- ces instructions sont anormales et honteuses -
elles exposent quotidiennement le policier non protégé donc à ses proches à une possible contamination.

INTERPOL est mondialement reconnu pour ses positions.

POLICIERS, protégez vous pour vous et votre famille!!!

Le policier doit, pour protéger son conjoint, sa famille... après sa journée de travail:

- décontaminer les équipements de travail, les chaussures aussi.
- nettoyer les vêtements de travail régulièrement.
- éviter les contacts avec les yeux, la peau et les vêtements propres.
- prendre une douche en quittant le travail avant de rentrer au domicile.

L'UNSA Police demande la stricte application des mesures recommandées par INTERPOL. Le port des protections doit absolument évoluer lors des contrôles/verbalisations/accueil du public...

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

